

184850 - Ce qu'on se dit à propos d'une personne qui nous a fait du mal peut il être considérée comme un médisance?

question

Si une personne me mettait en colère et si, ensuite, je m'enfermais dans ma chambre et me mettais à me dire des choses à propos de cette personne, serait-ce une médisance? Aurais-ce commis un péché? Si tel était le cas, comment se repentir? Pour qu'il y ait médisance, faut il que plusieurs personnes la fassent ensemble? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Le dénigrement des

gens et l'évocation de leurs défauts relève , en

principe, des mauvaises mœurs et habitudes. Qu'on l'exprime verbalement ou en entretienne

le sentiment. C'est une tare qui affecte le langage ou le cœur et y laisse une

marque qui se traduit par la haine, la détestation, le mépris pour les gens et l'irrespect à l'égard de

leurs conditions de vie.

Ce sentiment détourne l'âme des nobles dessins pour

lesquels elle a été créée, notamment l'animation de l'univers grâce à

l'accomplissement de bonnes œuvres et à la promotion des vertus. En effet, le

cœur dominé par la haine envers les gens qui s'exprime à travers des injures,

ce cœur-là est loin d'être purifié et de baigner dans la tranquillité que

procure la proximité d'Allah Très-haut, situation à propos de laquelle Allah le

Puissant et Majestueux dit: **«Certes**

ceux qui croient, font de bonnes œuvres et s'humilient devant leur Seigneur, voilà les gens du Paradis où ils demeureront éternellement.» (Coran,11:23).

L'imam al-Ghazali (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)

dit dans un chapitre qu'il a consacré à

l'interdiction de la médisance: «De même qu'il vous est interdit d'évoquer avec

un autre les défauts d'une tierce personne, de même il ne vous est pas permis de penser du mal de votre frère

(dans la foi). Chaque fois qu'une mauvaise pensée vous traverse l'esprit à

propos d'un musulman, vous devez prendre soin de lui

d'avantage et prier pour lui. Ce serait une manière de contrarier Satan et de le chasser loin de vous de sorte

qu'il ne recommence à vous inspirer de mauvaises pensées.

En effet,

il aurait peur que vous vous mettiez de nouveau à invoquer Allah et à prendre soin de votre frère (victime de médisance). Quand vous découvrez un défaut chez un musulman, donnez lui des conseils dans la discrétion. Ne vous laissez pas tromper par Satan qui pourrait vous inciter à le médire.» Extrait succinct de Ihyaa ouloumidine

(3/150).

Ceci

s'applique au cas où vous auriez injurié quelqu'un injustement en secret. Si vous l'aviez fait justement pour répondre à une injustice ou une agression, vous n'auriez commis aucun péché et votre réaction ne aurait représenté aucun

inconvenient. C'est dans ce sens qu'Allah le Puissant et Majestueux dit: « **Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement provoqué. Et Allah est Audient et Omniscient.** » (Coran,4:148). Encore qu'il

soit préférable, même dans ce cas, d'éviter l'insulte et l'injure et de

s'occuper plutôt de ce qui est de nature à favoriser la purification du cœur.

Nous avons

déjà largement abordé cette question dans le cadre de la fatwa n°

[136415](#).

Allah le

sait mieux.